



وهران في.....:ORAN LE

Avis d'appel d'offres Ouvert Avec exigence de capacités minimales N°20 / 2026 NIF : 099 931 010 421 329

Conformément aux article 36, 37, 38 et 39 de la loi N°23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et aux articles 39, 40, 42 et 44 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés public et des délégations de service public, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière d'Oran, lance un avis d'appel d'offres Ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation des 100 Logements Publics Locatifs en tout corps d'état y Compris travaux de Viabilisation Tertiaires à la Commune de Sidi Benyebka Daira d'Arzew Wilaya d'Oran - «Travaux reste à Réaliser» (Programme 3000 LPL Année 2024). Les entreprises intéressées peuvent retirer le cahier des charges contre un paiement de cinq milles (5 000,00) DA, représentant les frais de reproduction, et pour qu'ils soient éligibles à participer à cet avis, ils doivent satisfaire les conditions citées ci-dessous en précisant que les groupements des entreprises ne sont pas autorisés pour participer.

- Conditions d'Eligibilité :

Capacités	Conditions d'éligibilité	Pièces Justificatives
Professionnels	Ayant la qualification et classification professionnelle à la catégorie Trois (03) ou plus, qualifié en bâtiment comme activité principale.	Justifiée par un Certificat de Qualification professionnelle en cours de validité.
Financières	Le candidat doit avoir réalisé un chiffre d'affaires Moyen supérieur ou égal à 50 000 000.00 DA durant les Trois (03) dernières années.	Justifié par les bilans doivent être visés par les services des impôts
Techniques	<u>Références Professionnelles :</u> Un projet de 20 Logements ou plus en TCE ou Un projet d'Equipement public de Catégorie A ou plus .	Justifiées par des attestations de bonne exécution délivrées par des maîtres d'ouvrages publics
	<u>Moyens Humains :</u> Un technicien supérieur ou plus dans le domaine du bâtiment .	Justifié par l'attestation d'affiliation CNAS en cours de validité à la date d'ouverture des plis.
	<u>Moyens Matériels :</u> - Une (01) Grue fixe .	Justifié par un PV d'Huissier de justice (daté de moins d'une année à la date d'ouverture des plis)

Les offres accompagnées des pièces et des documents, en cours de validité, tels qu'exigés par le cahier des charges, doivent être présentées dans trois (03) enveloppes distinctes :

- Une enveloppe contenant «le dossier de candidature » avec l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges.
- Une enveloppe contenant « l'Offre technique » avec l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges.
- Une enveloppe contenant « l'Offre financière » comprenant les pièces requises par le cahier des charges.

Les trois (03) enveloppes doivent parvenir sous plis anonyme et fermé à l'adresse suivante :

A Monsieur le Directeur Général de l'O.P.G.I d'Oran

08, place Boudali Hasni ORAN
Soumission A ne pas Ouvrir que par la Commission d'Ouverture des
Plis et d'évaluation des offres

Avis d'appel d'offres Ouvert Avec exigence de capacités minimales N° 20 /2026

PROJET : La réalisation des 100 Logements Publics Locatifs en tout corps d'état Y compris travaux de Viabilisation tertiaires à la commune de Sidi Benyebka Daira d'Arzew Wilaya d'Oran
- «Travaux reste à Réaliser» (Programme 3000 LPL Année 2024).

- Le délai de préparation des offres est de Dix (10) Jours, et l'heure limite dépôt des offres à 12H00.
- Le jour et l'heure limite de dépôt des offres et le jour et l'heure de l'ouverture des plis correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres, avant 12H00 à compter de la première parution dans l'un des quotidiens ou dans le BOMOP.
- La séance d'ouverture des plis se tiendra le dernier jour de la remise des offres à 13h00, en séance publique, au siège de l'OPGI d'Oran.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours augmentés de la durée de préparation des offres fixée à Dix (10) Jours et ce à compter de la date de la séance d'ouverture des plis.

Si le jour de dépôt des offres et d'ouverture des plis, coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, il sera prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant.